

## **REUNION GROUPE DE TRAVAIL DU COMITE DE PILOTAGE**

### **QUARTIER GALVENTS-CORBY**

#### **COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 23/02/2017**

---

La réunion du Comité de pilotage (Copil) du quartier Galvents-Corby s'est tenue le jeudi 23 février de 19h00 à 22h00, dans la salle du réfectoire de l'école Jean Monnet.

#### **1. ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION**

- **Retour sur intercopil nouvelle collecte des déchets**
- **Urbanisme : Etude du CAUE secteur Galvents**
- **Vie locale, animation du quartier et festivités**
  - Planning des évènements du 1er semestre 2017.
  - Réflexion sur la duplication des balades éducatives dans le quartier Galvents Corby et dans les autres quartiers.
  - Constitution d'un groupe de travail pour organiser la fête du quartier Galvents Corby.
  - Annonce de la réunion du 8 mars 2017 spéciale préparation du « trail urbain »

#### **2. PARTICIPANTS**

- *Ville de Clamart*
- ❖ **Elus délégués de quartier :**
  - Présents : M. Maurice Bouyer, M. Arnaud Delrot, M. Claude Laurans.
- ❖ **Service Démocratie locale :**
  - Clémence Bedu, responsable du service
  - Nathalie Louise-Julie, collaboratrice du service
- *Membres du Comité de pilotage (Copil)*
  - Présents : M. Alain Boelle, M. Pierre Burnichon, Mme Monique Foulon, M. et Mme Bernard et Jacqueline Leclerc, M. Bernard Mailhe, Mme Anne-Marie Mathieu, Mme Christine Rebou, Mme Patrick Reyer, M. Jean-Pierre Rivière, M. et Mme Jean-Pierre et Régine Tritz.

### 3. DÉROULÉ DE LA SÉANCE

#### A. Retour sur l'intercopil du 31/03/17 consacré à la nouvelle collecte des déchets

---

Lors de cette réunion, le Territoire de Vallée Sud- Grand Paris a présenté le dispositif de nouvelle collecte des déchets en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> février 2017.

Concernant le quartier Galvents-Corby, ce sont les jours de collecte des encombrants qui seront modifiés. L'enjeu est de favoriser la démarche environnementale avec un changement de bennes car les nouvelles fonctionneront au gaz naturel ainsi qu'une démarche de sensibilisation axée sur le tri. Le Territoire Vallée Sud - Grand Paris économise un montant substantiel grâce à ce nouveau mode de collecte.

- ✓ **Question** : A quoi sert le tri ? Il revient beaucoup plus cher en France de faire le tri.
- **Clémence Bedu** : Il faudrait pouvoir entendre des experts sur la question ; les coûts induits par le tri restent néanmoins moindres que lorsqu'on ne trie pas. En triant on réduit les déchets à la source.
  
- ✓ **Remarque** : Dans les hypermarchés, on trouve encore trop d'emballages encombrants.

VSGP a également présenté les outils d'information mis à la disposition du public pour faire remonter les problèmes. Des contrôles seront organisés par sept ambassadeurs du tri. Le site dédié à la campagne est le suivant : [www.valleesud-tri.fr](http://www.valleesud-tri.fr). Le numéro vert gratuit est le 0 800 02 92 92. Deux agents chargés de relation citoyenne assurent l'accueil téléphonique pour un suivi personnalisé grâce à cette ligne ouverte depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017 du lundi au vendredi, en journée continue, de 9h à 19h. Il est rappelé aux membres de ne pas hésiter à laisser un message sur la messagerie vocale de cette ligne en cas de dysfonctionnement car les demandes sont relevées et traitées. Le malus impacté au contrat est de 450€. Une adresse mail a été mise à disposition des usagers : [infodechets@valleesud.fr](mailto:infodechets@valleesud.fr). Il est important de bien respecter les jours et heures de collecte.

- **Clémence Bedu** : Le Territoire pourra effectuer des ajustements au vu des informations remontées par les habitants. Il faut un temps d'adaptation car tout changement nécessite des adaptations.
  
- ✓ **Question de Mme Tritz** : Où en est la demande de corbeille de ville formulée pour la rue de la Noise ? Cette corbeille est nécessaire notamment pour permettre aux propriétaires de chiens d'y jeter les déjections canines qu'ils auront au préalable ramassées et mises dans un sac adapté.
- ✓ **M. Delrot** : Cette demande de corbeille est budgétée pour le mois de juin 2017.
  
- ✓ **Question** : Les sacs papiers destinés aux déchets verts ne rentrent pas dans les bacs, peut-on les placer à côté ? Seront-ils tout de même ramassés ?
- ✓ **Réponse** : Oui, ils seront quand même collectés.

## **B. Urbanisme : Le périmètre d'étude CAUE**

La délibération du Conseil Municipal du 16 décembre 2016 a validé la création d'un périmètre d'étude sur le secteur des Galvents. Ce périmètre permet à la Ville de surseoir à statuer sur certaines demandes de réalisation de travaux ou de projets de construction. L'idée est d'avoir une maîtrise des projets afin de préserver ou de renforcer la mise en valeur du patrimoine bâti et paysager et des espaces publics sur ce périmètre.

Cette délibération a aussi acté les termes d'une convention d'accompagnement entre la Ville de Clamart et le CAUE 92 (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement). Cette démarche d'accompagnement va permettre de mener une étude axée sur la maîtrise de l'évolution de la forme urbaine dans le secteur des « UC » qui sont des zones référencées à préserver.

- Institution d'un périmètre d'étude du secteur des Galvents : Article L.424-1 3° Code de l'urbanisme.
  
- ✓ **Question de M. Reyer** : L'étude a-t-elle un lien avec le PLU ?
- **Réponse** : Oui, tout à fait, le PLU ayant comme objectif phare de valoriser les atouts naturels et urbains de la ville, en protégeant notamment la zone pavillonnaire.
  
- ✓ **Intervention de M. Rivière** : Pour cette étude, il aurait fallu concerter les habitants en amont.
- **Réponse de Mme Bedu** : Nous vous informons en amont de la délibération qui l'entérine, mais elle n'est pas encore menée. Par ailleurs cette étude est une conséquence de l'enquête publique sur le PLU.
- **Mme Tritz** propose de solliciter l'accompagnement des experts.
- **Clémence Bedu** : Nous prenons note du souhait d'une rencontre du comité de pilotage avec les membres du CAUE sur cette étude, et vous tiendrons informés.

## **C. Vie locale**

- ***Retour sur les évènements & festivités de la fin d'année 2016 – début 2017 :***
  - « Vibrations », un mois de concerts
  - Festivités de Noël
  - Marché de Noël
  - Lumières de Noël (mapping vidéo façade Hôtel de Ville)
  - Clamart sur Glace et la piste de ski de fond
  - Vœux du Maire : 14 janvier 2017
- Les membres du comité de pilotage ont été agréablement surpris et très satisfaits dans l'ensemble de ces festivités.
  
- ***Présentation du dispositif : « La bourse aux projets »***

La Ville de Clamart accompagne les jeunes avec le dispositif « Bourse aux projets » sur deux types d'initiatives :

- « J'agis où je vis » encourage et soutient toute forme d'initiative locale de jeunes Clamartois. Exemples : rencontres conviviales, concerts, festivals musicaux, expositions, tournées et spectacles, réalisation d'œuvres ou de performances, etc...

- « Passeport pour Ailleurs » accompagne les jeunes dans la construction de leur propre voyage pour leur permettre de découvrir le monde et différentes cultures.

L'aide apportée par la « bourse aux projets » peut se traduire, au choix et en fonction des besoins, par :

- Des informations
- Une aide méthodologique et logistique
- Un « coup de pouce financier »

Les dossiers et les conditions sont disponibles sur [www.clamart.fr](http://www.clamart.fr) et sur PIJ Pavé Blanc : 44, route du Pavé Blanc (01 46 01 72 52 / [pij@clamart.fr](mailto:pij@clamart.fr)).

- Maison de la Jeunesse 15, avenue Jean-Baptiste Clément 01 46 42 19 32
- Antenne Jeunesse Pavé blanc 44, route du Pavé Blanc 01 46 01 50 74

- **Festivités de février à juillet 2017**

- **Février**

25/02 - Concert Gospel Fire à partir de 20h30 à l'Eglise Saint François de Sales, 340 avenue du Général de Gaulle.

25/02 au 23/04 - Exposition « *And if... Just if* » au CAC

- **Mars**

4 au 5/03 – Forum des Métiers de la musique

11/03 - Printemps de l'égalité « Elles & ils, le goût de la parité » : activités concernant la question de la parité sur le thème de la cuisine, dont un concours de crêpes pour les enfants.

25/03 - Opération « Forêt propre » : opération de ramassage à l'orée du Bois.

- **Avril**

1er au 23/04 - Fête foraine dans le Centre

22/04 - Opération « Grand nettoyage de printemps » à l'initiative des comités de pilotage Plaine et TG3F avec la collaboration des services de la Ville (démocratie locale et cadre de vie) et l'appui du Territoire. Cette action valorise le civisme et la citoyenneté et fait appel à toutes les bonnes volontés souhaitant consacrer quelques heures à la propreté des espaces publics. Pédagogique et ludique, cet après-midi de nettoyage participatif dans les quartiers Plaine et Trivaux-Garenne-3F vise à sensibiliser tous les usagers au respect de l'environnement et favorise la rencontre des habitants avec les agents en service de la propreté.

- **Mai**

6-7/05 - Concours des maisons et balcons fleuris – « Marché aux fleurs ».

13/05 - Brocante et vide-grenier organisés par l'association des commerçants du Haut Clamart.

21/05 - Foulée verte au Stade de la Plaine/bois de Clamart

19/05 - Fête des Voisins

- **Juin**

21/06 : Fête de la Musique et Fête du quartier Gare

Du 23 au 25/06 - Fête des Petits Pois & Arts de la Rue + Fêtes des quartiers du Haut Clamart

## **Juillet**

3 au 13/07 - Quartiers d'été

14/07 - Bal du 14 juillet et feu d'artifice

19/07 au 9/08 - Clamart Plage

- *Préparation des évènements du quartier Galvents-Corby*

Sont en préparation

1. Balades éducatives
2. Fête de quartier
3. Trail urbain

### *1. Balades éducatives*

#### **Objectifs :**

- Faire connaître les atouts, particularités et charme du quartier Galvents-Corby... et des autres quartiers.
- Sensibiliser les enfants, mais aussi les adultes et les familles, par une approche pédagogique de l'environnement.
- Prendre le temps d'observer le bâti et la végétation de Clamart, la « personnalité » des endroits.

#### **Procéder en deux temps :**

- Refaire une balade éducative sur le quartier Galvents Corby avec l'école Jean Monnet
- Si le résultat est « probant », duplication et élargissement du dispositif sur un autre quartier.

#### ▪ **Préparer la 1<sup>ère</sup> Balade éducative :**

Le public ciblé : Il s'agit des élèves de CM1-CM2 de l'Ecole Jean Monnet, des parents d'élèves et du personnel d'encadrement de l'école. Un groupe de préparation sera mis en place (en amont) pour arrêter les dates et déterminer le périmètre de la balade. M. Rivière formera les guides.

- ✓ **M. Reyer** : On peut élargir cet évènement à l'école Lafontaine.
- ✓ **M. Rivière** : La tournée pourrait être commentée pour les enfants du quartier. C'est une expérience à la fois drôle et ludique de reconnaître les bâtiments, leur histoire. Nous disposons dans ce quartier de beaux exemples de biodiversité en pleine ville. Pour cibler le public scolaire, il faut communiquer dans les écoles. Chaque enseignant accompagnera sa classe et cela peut mener à une intégration des balades éducatives au programme scolaire. Par exemple les thématiques pourraient s'intituler : géographie locale / paysage urbain. Lors de la dernière édition la boussole carte avait remporté un vif succès.
- ✓ **Clémence Bedu** : Nous allons prendre attache auprès du service Education pour fixer une date de réunion de préparation. Il serait intéressant de prévoir un équipement pour les participants, tel que des appareils photos, des boussoles et des carte. La production de ces balades éducatives pourrait faire l'objet d'une exposition-photos.

- ✓ **M. Rivière** : Les participants pourraient rendre compte de ce qu'ils ont découvert pendant les balades. L'idée est aussi d'inciter les gens à faire un peu plus attention à ce qui les entoure.
- ✓ **M. Reyer** évoque l'association « Nez en l'air » qui organise des balades dans un quartier de Paris pour ensuite permettre aux habitants de les télécharger dans tous les quartiers (<http://www.parislenezenlair.fr/>). Il propose d'inclure dans le parcours l'accès à un site d'où l'on peut apercevoir le Bourget.
- ✓ **M. Rivière** : Le meilleur moment pour cette balade serait l'automne (septembre) ou les mois de Mai et Juin. La planification doit permettre de rester dans le cadre des heures scolaires.

❖ **Les membres du comité de pilotage seront les ambassadeurs de l'évènement.**

➤ **Questions restant à valider:**

- Valorisation de la balade avec une exposition sous forme de planches thématiques ou d'extraits vidéo ?
- Une thématique à faire émerger de la balade ?
- Associer la démarche avec un « diagnostic en marchant » ? Le service DL se rapproche du service Espaces verts de la Ville.

*2. Trail urbain Galvents-Corby (course urbaine) : Réunion de préparation Mercredi 8 mars 2017 – école J. Monnet.*

**Participants et services de la Ville sollicités pour l'évènement :**

- Elus référents du quartier Galvents-Corby – MM. Delrot, Bouyer et Laurans -, membres du comité de pilotage, service démocratie Locale, Xavier Maresq (service des sports), Jean-Marc Legrand (police municipale), Frédéric Bernard (service voirie), Philippe Tedo (Fédération française d'athlétisme), William Bastit (direction de l'éducation pour communication avec les écoles), service des espaces verts, direction de la communication pour les supports et le plan de communication, associations (association des Amis de Clamart et association des Jardins partagés) pour le relais et la mobilisation.

**Objet de la réunion du groupe de travail :**

- Détermination de la date et du périmètre avec la police municipale et la voirie.
- Listing et répartition des tâches

**M. Bernard Mailhe** est à l'origine de l'évènement. L'objectif de ce trail urbain était d'apporter une animation au quartier Galvents / Paul Padé. Le départ aurait lieu au stade situé en haut de la rue de Fontenay. Il faudra éviter de traverser les rues pour des questions de sécurité. Le parcours s'étendra au Bois. Selon la Fédération d'athlétisme cette course devrait rassembler environ 800 personnes. Dans un contexte de sécurité nationale renforcée, l'enjeu de la sécurisation de ce trail urbain est primordial.

- **Clémence Bedu** précise que le parcours sera ponctué d'animations.
- **M. Delrot** souhaite que la course passe par les jardins des Galvents.

### *La fête de quartier Galvents Corby*

C'est le rendez-vous annuel du quatrième week-end de septembre.

- A la suite d'une discussion sur le moment le plus opportun pour le déroulement des festivités, il est entériné que **la fête de quartier aura lieu le samedi 23 septembre**, avec :
  - Vide-garage/vide-maison sur la journée ou l'après-midi
  - Dîner barbecue festif le samedi soir à l'école Jean Monnet
- ✓ Listing et répartition des tâches : Création d'un groupe de suivi « Fête du quartier Galvents Corby ».
- ✓ Pour organiser le vide-maison/vide-garage, il faut définir le périmètre des rues concernées et prévoir la communication de l'évènement.

La séance est levée.